

— 2017

TERRITOIRES INCLUSIFS

ENJEUX, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

ANDRÉ CHAUVET



TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

André Chauvet intervient depuis plus de 25 ans dans la professionnalisation des conseillers en mobilité (orientation, bilan de compétences, VAE, inclusion), l'aide aux organisations dans la conduite des changements (organisation des services au public notamment) et l'ingénierie de dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels. Aujourd'hui consultant, il est spécialiste des questions d'orientation et d'accompagnement des trajectoires professionnelles. Il a été amené à conduire plusieurs études au niveau national (bilan de compétences, VAE...) sur ces sujets.

Très impliqué dans les débats actuels sur l'orientation et la formation tout au long de la vie (Conseil en évolution professionnelle, SPRO, inclusion sociale), il a écrit de nombreux articles sur ces thématiques et travaille actuellement sur les impacts des multiples transformations sociales et technologiques en cours sur les besoins et les pratiques de conseil et d'accompagnement. Il poursuit ses recherches sur la mobilisation du pouvoir d'agir et les environnements apprenants (tiers-Lieux notamment) dans le cadre d'une association Européenne, l'association KELVOA (dont il est co-fondateur et président) consacrée au développement de pratiques alternatives d'accompagnement et de conseil tout au long de la vie.

INTRODUCTION

Si l'année 2017 sert de référence à cette contribution sur les territoires inclusifs, la période traversée au moment de sa rédaction (Covid-19) nous amène collectivement à réinterroger les approches visant l'inclusion sociale. On a vite perçu les conséquences de nombreuses inégalités d'accès concernant la possibilité de se confiner, d'être protégés et soignés dans des conditions décentes, mais également de pouvoir utiliser les ressources numériques pour se former. Révélatrice de ces inégalités multiformes, la période amène à examiner avec plus d'attention la notion de territoires inclusifs. Ce qui a été révélé par ces circonstances exceptionnelles est un enjeu à la fois démocratique (la question du «pour tous»), sociétal (comment voulons-nous vivre ensemble?) mais également pédagogique (comment faire en sorte que les talents de chacun puissent se révéler dans des territoires multiples?). Les réflexions et projets menés depuis 2017, dans leur variété, montrent bien que la notion de territoires inclusifs aborde l'inclusion sous des angles novateurs : conception des personnes, interrogation de l'action publique, pratiques expérientielles, réflexives et coopératives, nouvelles ingénieries pédagogiques. A la fois laboratoire d'innovation et condition d'équité sociale, l'enjeu est de taille et les perspectives multiples.

Clarifier la notion de territoire inclusif et comprendre les conditions de son développement n'est pas simple. C'est que la notion est apparue progressivement, en rapprochant les réflexions sur l'inclusion et les projets de territoires prenant en compte les enjeux et besoins des acteurs concernés. L'année 2017 est une année charnière où plusieurs expérimentations sont engagées. On les retrouve dans plusieurs actualités EPALE : par exemple la démarche «Territoires 100 % Inclusifs» qui vise à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne ; le projet Territoires zéro chômeur de longue durée expérimenté dans dix territoires depuis janvier 2017; la mise en œuvre de l'expérimentation SEVE menée par la FAS (Fédération d'Acteurs de la Solidarité).

Dans cet article, il s'agit tout d'abord de préciser les conditions d'émergence, les fondements et les évolutions progressives qui éclairent la notion. Puis, nous aborderons la réalité des territoires inclusifs à travers la description de trois dispositifs français qui s'y réfèrent plus ou moins explicitement. Nous analyserons ensuite les impacts concrets dans les pratiques et les dispositifs de formation et d'accompagnement.



ÉMERGENCE ET FONDEMENTS DE L'APPROCHE TERRITOIRES INCLUSIFS

Tout d'abord, ces éléments s'inscrivent dans un cadre général qui est l'émergence de la notion d'inclusion sociale dans les textes européens. Ainsi l'inclusion sociale est une des onze priorités de la politique de cohésion pour la période 2014-2020 (thématique 9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination). Décidé dès 2000, ce processus d'inclusion sociale (stratégie de Lisbonne) est un des quatre objectifs qui vise à faire de l'Europe une économie de la connaissance en étant attentif à «l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale».

Aujourd'hui tant au niveau national qu'europpéen, la plupart des initiatives, projets et dispositifs initiés dans le champ de l'inclusion montrent une évolution sur un certain nombre de points :

- Certains relèvent d'une évolution de la conception des personnes : nul n'est inemployable, toutes les personnes ont des ressources, appui sur la présomption de compétences... On voit progressivement apparaître la notion de capabilité empruntée à l'économiste Amartya Sen, parfois traduite par encapacitation (de l'anglais empowerment, elle désigne le processus dans le cadre duquel les individus, soutenus par un acteur ou une communauté d'acteurs, se voient révéler et développer des ressources propres et moyens d'agir pour répondre aux besoins et enjeux de leur territoire). Apparaissent dans ces approches une articulation nouvelle entre personnes, lieux de vie et contextes facilitants.

- Cela a également des impacts sur la conception de l'action publique : l'employabilité n'est plus considérée comme un simple processus de rapprochement entre les personnes et les cibles d'emploi mais bien comme un espace de négociation, où tous les acteurs peuvent faire évoluer leurs intentions et leurs représentations. La notion de médiation y est centrale. Permettre le vécu d'expériences apprenantes pour tous peut organiser des expérimentations (et leur financement) autour d'approches moins dogmatiques et plus impliquantes pour les personnes concernées.

- Cela se décline également en principes d'actions qui peuvent servir de base à tout dispositif visant l'inclusion sociale : l'enjeu étant la révélation et la mobilisation des ressources des personnes, l'attention est plutôt portée sur des dynamiques expérientielles (vivre des expériences) et réflexives (tirer les leçons pour apprendre continûment de ces situations).

Les dynamiques de coopération entre tous les acteurs sont considérées comme des leviers essentiels pour produire des réponses au plus près des personnes. Ainsi, la participation d'acteurs nombreux s'inscrit dans une dynamique commune au service du bien commun (quel que soit le champ d'intervention de chacun). Il s'agit bien de passer de logiques de captation et de partage du public à des logiques coopératives et systémiques : Coopérer c'est être co-auteur d'une œuvre commune.

Cela nous amène à une possible définition d'un territoire inclusif : un territoire qui facilite la participation, la coordination et la coopération de tous les acteurs (école, entreprise, collectivités, associations) au service des parcours de vie de tous : accéder au droit, au soin, au logement, à l'emploi; être accompagné et soutenu dans les ruptures de parcours; être acteur de la cité.



RÉALITÉ DES TERRITOIRES INCLUSIFS : DISPOSITIFS NATIONAUX INSPIRÉS DE CES APPROCHES

Les expériences sont très nombreuses et il n'est guère possible de toutes les citer. Nous évoquerons plutôt 3 registres de dispositifs :

- Les initiatives qui s'intéressent aux logiques de médiation emploi. Très symbolique, la méthode d'intervention sur les offres et les demandes (IOD), créée dans les années 1980 propose un ensemble de stratégies de médiation et de soutien, prenant le contre-pied des fonctionnements habituels. Elle remet en question les représentations limitantes voire invalidantes des publics et questionne également la pratique visant à situer l'insertion sociale en amont de l'insertion professionnelle (il y aurait des freins qu'il faudrait lever avant que les personnes soient en situation de travailler). Il s'agit de privilégier la mise en relation directe et répétée des personnes avec le monde du travail. Les longues expériences menées sur la durée montrent des impacts importants tant en terme de résultats que de représentations des leviers d'action possibles. Plus récemment, une expérimentation (SEVE) menée par la FAS (Fédération d'Acteurs de la Solidarité) depuis 2016 s'appuie sur des principes de même nature et se poursuit actuellement en France.

Elle se fonde sur des mises en situation professionnelles créatrices d'opportunités et l'accompagnement des entreprises au maintien dans l'emploi par les structures d'insertion.

- Les initiatives plutôt centrées emploi. C'est le cas du dispositif territoire zéro chômeur de longue durée. Il s'appuie sur un certain nombre de constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle du territoire : personne n'est inemployable; ce n'est pas le travail qui manque; ce n'est pas l'argent qui manque. Il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions...Économiquement, le dispositif expérimental s'appuie sur la création d'EBE (Entreprises à But d'Emploi) qui doivent s'attacher à proposer des emplois supplémentaires sur le territoire. Plusieurs dispositifs d'évaluation ont mis en avant à la fois la richesse et les points d'amélioration du dispositif. L'élargissement de l'expérimentation est prévu notamment en milieu rural (annonce de février 2020).

- Les nombreux projets retenus dans le cadre du projet 100 % inclusion lui-même déclinaison du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) : une troisième vague d'expérimentations ont été retenues en avril 2020. Ces expérimentations ont deux objectifs : repérer, accompagner et faire monter en compétences un million de jeunes peu qualifiés et un million de demandeurs d'emplois de longue durée faiblement qualifiés; accélérer la transformation du système de formation professionnelle, de l'analyse du besoin de compétences à la réingénierie pédagogique des acteurs. On y retrouve des principes déjà nommés : parcours intégrés et personnalisés ; pédagogies plus actives confortant le goût d'apprendre et l'engagement des bénéficiaires ; dynamique collective qui repose sur la coopération dans les territoires ...



IMPACTS ET PERSPECTIVES EN TERME DE CONSTRUCTION DE DISPOSITIFS INCLUSIFS

On perçoit à travers ces initiatives que l'enjeu est bien une dynamique collective de territoire qui repose sur la coopération d'une pluralité d'acteurs (associations, habitants, entreprises, pouvoirs publics locaux...) qui conduisent ensemble une transformation au profit de ces acteurs et/ou du territoire. Cette coopération à un échelon plus restreint (territoire) permet également un enrichissement des modalités de traitement des difficultés et des opportunités coopératives (concevoir un Fab Lab ou un tiers-lieu, initier des rencontres territoriales dans les quartiers avec le monde économique).

Cela nécessite de faire en sorte que les personnes soient à la fois prises en compte dans leurs souhaits, priorités, projets mais également qu'elles soient parties prenantes des dispositifs ou services proposés. Cela implique une modification de la posture des professionnels chargés de l'ingénierie ou de l'accompagnement des personnes. Les modes prescriptifs laissent peu à peu la place à des activités de soutien plus inspirées de la médiation et fondées sur la co construction.

Il s'agit également de mettre en place des processus plus itératifs, moins descendants, sensibles à la créativité des acteurs et à leur capacité à produire des services «sur mesure» et se méfiant de procédures nationales verticales.

Dans tous ces projets, la question du développement des compétences et de la personnalisation des approches est centrale. Ce qui était la thématique de la conférence EPALE-AEFA (Agenda Européen pour l'Éducation et le Formation des Adultes) organisée en 2018 : Quel rôle la formation des adultes peut-elle jouer dans l'inclusion sociale? Patrick Mayen conclue son article blog EPALE par les propos suivants : Une formation individualisée... suppose une ingénierie réfléchie, et.. personnalisée. Autrement dit, en fonction des capacités, des besoins, des préférences d'une personne à un moment donné de son parcours, quel degré d'individualisation, quel apprentissage et quel accompagnement de l'individualisation?

Comme en écho, le cahier des charges 100 % inclusion se termine sur cette formule. L'appel à projets souhaite encourager le renforcement des coopérations existantes et la création de coopérations originales entre acteurs publics, associatifs et privés d'un territoire, en vue de proposer des parcours intégrés, remettant au cœur le bénéficiaire, ses attentes et sa réussite. Et on peut penser que ces différents principes inspireront de nombreuses initiatives dans le champ de la formation et de l'accompagnement.

Au-delà des principes énoncés, parler de territoires inclusifs ou apprenants n'a de sens que si l'on peut décliner la notion dans des actions, dispositifs ou projets dans lesquels ces approches sont mises en œuvre concrètement. La variété des expérimentations à disposition rend difficile le choix. Nous privilégions ci-dessous des projets qui se sont inscrits dans la durée, qui ont impliqué un grand nombre d'acteurs des territoires, qui se sont traduits dans des réalisations opérationnelles très concrètes en terme d'inclusion et qui ont donné lieu à une analyse réflexive permettant d'avancer sur d'autres projets.



EXPÉRIMENTATION

DE LA CONSTRUCTION D'UN ÉCOSYSTÈME DE RECONNAISSANCE TERRITORIAL AU PROJET 100% INCLUSION ACTIVATEUR DE POTENTIEL : UNE DÉMARCHE APPRENANTE POUR TOUS

Les différents projets et expérimentations menés et portés par le CIBC Normandie et les acteurs de leur territoire sont intéressants à plus d'un titre. Ils permettent d'observer et d'analyser sur la durée la manière dont des écosystèmes apprenants peuvent être construits et enrichis. Impliqués très tôt dans la question de la reconnaissance ouverte et des Open badges, appuyés sur une intention inclusive forte (reconnaissance des savoirs non formels), sur des principes pédagogiques clairs (mobilisation du pouvoir d'agir, présomption de compétences de tous) et sur la volonté d'expérimenter au plus près des territoires et des personnes, ils ont progressivement élargi, étayé, réfléchi, modélisé leur approche. Sans jamais renoncer à tester et en s'alliant progressivement avec des acteurs pouvant avoir de intentions différentes.

Ces travaux sont fondés sur le développement du pouvoir d'agir (notamment Yann Le Bossé) mais également sur ceux menés par l'Open recognition notamment dans le cadre de l'association reconnaître en France. On retrouve dans les différentes contributions ci-dessous leurs différentes démarches. Nous mettons l'accent sur deux qui sont significatives :

DÉVELOPPER ET RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE (CIBC NORMANDIE ET MISSION LOCALE CENTRE MANCHE À SAINT-LÔ).

Elles sont fondées sur quelques constats partagés : difficultés récurrentes dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'emploi et l'entreprise, accentuées par le fait que la situation de l'emploi plutôt favorable accentue le sentiment de déclassement : ruptures d'accompagnement, démarches vers l'autonomie sociales non effectuées, abandons de période de stage, ruptures de contrat décrochage rapides et inopinés de l'entreprise, employeurs qui jettent l'éponge... Le dispositif proposé cherche à activer 3 leviers : le sentiment de compétence; le sentiment de contrôle; la stratégie. Cela se fonde sur quelques principes : attester la capacité d'agir en situation; la reconnaissance précède la connaissance; l'analyse réflexive individuelle et collective. Concrètement, des séries de jeux de rôles comme La guérilla en entreprise permettent aux jeunes de la Mission Locale de simuler la vie d'une entreprise fictive de construction d'avions en papier.

Deux équipes organisent la production, chacun-e a un rôle à jouer et une fonction à tenir. Une équipe joue la direction de l'entreprise, d'autres les salariés. Des événements surviennent et perturbent l'entreprise (absence, retard, panne : comment réagit le salarié, le patron, que dit le droit...)... Autant d'occasions propices à un travail sur la reconnaissance.



Fresque de Tania Castelneau réalisée lors de la rencontre thématique EPALE «Coopérer et innover au niveau des territoires» septembre 2020.

LE PROJET « **ACTIVATEUR DE POTENTIEL** » déposé et retenu dans le cadre du PIC et du cahier des charges 100% inclusion. Il s'appuie sur plusieurs objectifs : une identification et reconnaissance des compétences transversales rares, émergentes ; la construction d'une carte des possibles (et non un parcours d'insertion prédéterminé) ; la valorisation du potentiel individuel. Il est significatif dans la mesure où on y retrouve la plupart des principes pédagogiques coopératifs, réflexifs, expérientiels. Activateur de potentiel, cela suppose d'élargir le champ des possibles en changeant de paradigme. C'est également expérimenter l'articulation des écosystèmes de reconnaissance territoriaux qui sont mis en place par des acteurs ayant des objectifs différents (développement économique, emploi, formation). Tout cela autour d'acteurs clés (cartographes, pédagogues, passeurs, zéloteurs).



TÉMOIGNAGE

Afin d'élargir la question à une dimension européenne, nous avons choisi d'interviewer Carlos Ribeiro, Consultant Caixa de Mito à Lisbonne au Portugal, impliqué depuis très longtemps dans des projets de développement territoriaux et lui-même contributeur à de nombreux projets européens autour des questions d'inclusion. Nous l'avons questionné sur ce que signifiait pour lui la notion de territoire inclusif. Il a évoqué avec nous un accompagnement qu'il mène actuellement aux Açores¹.

PEUX-TU ME DIRE CE QU'ÉVOQUE POUR TOI LA NOTION DE TERRITOIRE INCLUSIF?

“ Tout d'abord, je me méfie un peu des notions qui apparaissent et deviennent vite consensuelles : la plupart du temps, chacun n'y voit que la déclinaison de ce qu'il pense déjà. On a déjà connu cela avec les notions d'inclusion et d'empowerment : tout dépend ce qu'on en retient. On peut y voir seulement un éloge de l'effort individuel dans un repackaging d'approches libérales ; on peut au contraire y rechercher une valorisation des ressources de la personne mais dans un cadre de coopération qui vise à construire du sens chemin faisant. Et la notion de territoire inclusif n'échappe pas à cela. Je cherche moi plutôt à repérer comment les conceptions et les pratiques de terrain ont évolué ces dernières années, que cela a impacté sur mes accompagnements et comment je cherche à concilier des enjeux et des problématiques qui peuvent apparaître contradictoires.

C'EST-À-DIRE ?

Depuis l'année 2017, puisque c'est la référence de l'article, plusieurs ont orienté ma réflexion : la première renvoie à quelque chose que j'ai toujours cherché à développer : les dynamiques de co-construction au plus près des réalités de terrain. Je cherche surtout à contextualiser ces approches. Ce qui m'a vite amené à l'enjeu des territoires : j'en donnerais un exemple plus loin. Cela amène une réflexion où on ne cherche pas seulement à valoriser une personne mais où l'on inscrit cette dynamique dans un cadre à la fois géographique (territoire) mais également communautaire (qu'est ce qui fait un sens commun?). Et donc la dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif s'est vite imposée comme un cadre de réflexion pertinent. Ce qui a émergé, c'est la dimension de la nécessaire négociation entre tous les acteurs du territoire. Avec une position d'humilité : on ne sait pas à priori ce qu'on doit faire ; aucun des acteurs ne peut imposer aux autres ses conceptions de ce qu'il est nécessaire de faire. Chacun accepte de mettre en délibération ses croyances, mais également ses idées et son énergie. Mais ce qui apparaît aujourd'hui comme central, ici au Portugal, c'est la dimension durable. Penser les choses dans un espace délimité avec des acteurs concernés mais dans une perspective de service du bien commun et aussi en respect de notre monde commun et des générations à venir. Cette dimension est très mobilisatrice, pour les jeunes notamment.

¹ *Programme Terre Jeune appuyé par le Gouvernement Régional des Açores | Direction Régionale pour l'Emploi et la Formation. Méthodologie appliquée sur le territoire rural de Candelária, Mosaique des opportunités. Association leader du partenariat: APPJ.*

TU AS UN EXEMPLE DE CETTE APPROCHE?

Je pourrais en citer plusieurs mais un me paraît très significatif. La démarche entreprise depuis plusieurs années avec des équipes d'animateurs de jeunes et des jeunes aux Açores. Que j'ai appelé mosaïque des opportunités. Il s'agit bien là de prendre en compte une dimension de spécificité territoriale (une île, sa singularité, ses ressources, ses richesses) et de voir ce qui peut être inventé pour que les jeunes (et plus largement les citoyens) y trouvent un cadre de vie mobilisateur. Cela suppose de sortir d'une logique verticale de règles ou de normes venues d'ailleurs qui imposerait un modèle de développement. Par exemple, on peut considérer le tourisme comme une ressource à développer. On peut l'appréhender dans une logique experte et verticale (le monde du tourisme sait ce qu'il faut faire et recherche simplement des jeunes conformes à un cahier des charges). Peu de chances que cela fonctionne. On a déjà essayé. Soit on met en place des espaces de rencontre et de négociation qui tracent des scénarios un peu différents dans lesquels tous les acteurs sont parties prenantes : les jeunes peuvent amener leurs idées et leur énergie incroyable ; les entreprises contribuent par leur savoir-faire. Et tous les autres acteurs (politiques, institutionnels, citoyens) peuvent apporter quelque chose. De nouvelles pistes peuvent émerger dans une logique de co construction au service d'un monde commun, à la fois ici et maintenant et pour plus tard.

C'est passionnant. Quand on fait confiance, quand la présomption de compétences est présente, alors de nombreuses opportunités apparaissent. Le travail est en cours. Il n'est jamais simple car nous n'avons pas nous-mêmes, accompagnateurs, de mode d'emploi pré établi. Mais on peut parier que ce qui en sortira sera approprié, mobilisateur et durable.

ALORS QUELLES PERSPECTIVES?

Je reviens à mon propos initial. Il ne s'agit pas de relooker avec un nouveau vocabulaire des pratiques d'employabilité ou d'entrepreneuriat qui cherchent toujours la même chose : que les publics accompagnés reviennent dans le droit chemin que nous avons décidé pour eux. Ce n'est pas cela du tout. C'est une question à la fois d'humilité (des choses sont à essayer sans certitude de réussite) mais un gage d'efficacité (un espace de négociation est possible). C'est cet espace de négociation qui garantit l'appropriation des scénaris choisis. Sinon, nous ne serons que dans l'injonction. Par ailleurs, il ne s'agit pas uniquement d'une question d'autonomie individuelle. C'est de co-construction communautaire dont il s'agit. L'autonomie individuelle n'en est jamais une condition mais peut en être une conséquence. C'est notre défi collectif. Et je m'y investis pleinement. ”

CONCLUSION

Sous l'appellation de territoires inclusifs, on perçoit à la fois la diversité et la richesse des initiatives en cours. Mais on en appréhende aussi les principes : coopérer au service de tous au plus près des réalités géographiques et sociales, dans une logique de service au bien commun. On pressent également les impacts de mobilisation et d'innovation dont elles sont à la fois le signe et le laboratoire pédagogique : pôles territoriaux de développement économique, clusters d'entreprises, expérimentations multiples dans le champ de la médiation emploi, tiers lieux, projets territoriaux. On peut noter également que ce qui peut apparaître comme une spécificité française peut s'analyser plutôt comme révélateur des différences d'organisation historiques. Dans d'autres pays européens, de par une organisation décentralisée, la question des territoires s'impose sans forcément la nommer. L'exemple de la Suède et la place occupée par les municipalités dans la formation des adultes est très significative. La notion de territoire inclusif amène à construire au plus près des entités géographiques et des acteurs. Pour certains européens, cela n'apparaît pas une innovation mais une évidence. La filiation européenne se retrouve dans une approche à la fois territoriale, inclusive et apprenante. Et cela s'inscrit également dans un mouvement international.

Fondé sur le partage d'idées et de solutions entre villes, l'UNESCO a mis en place le Réseau mondial des villes apprenantes. Nous pouvons trouver des initiatives à tous les échelons géographiques. La notion est bien sûr à mettre en lien avec le projet européen de société de la connaissance. On peut y voir plusieurs filiations : une adaptation des promesses de l'éducation populaire qui valorise les savoirs informels et qui cherche à permettre le développement de chacun au service du bien commun; on peut sans doute aussi y voir une vision plus libérale d'un Homme devant s'adapter à un environnement concurrentiel. Mais certains principes forts s'y affirment : apprendre ne se réduit pas à l'école, à l'appareil éducatif formel mais à tous les espaces et projets d'un lieu; les apprentissages informels sont essentiels; tous les acteurs d'un territoire peuvent être partie prenante de cette ambition; l'apprentissage n'est pas toujours l'objectif initial mais l'effet induit de projets collectifs au service d'un territoire.

Dans cette optique, depuis 2017, de nombreuses initiatives ont cherché à modifier la conception des dispositifs de formation et d'accompagnement : évolution de la posture des professionnels, usagers parties prenantes, ingénieries multi modalités, coopération des acteurs, personnalisation des approches, relocalisation...tous ces éléments sont susceptibles de rendre plus pertinent et efficaces les dispositifs en rendant opérationnelle l'idée généreuse mais difficile du «pour tous».

Quelques liens internet

Restitution de la conférence européenne EPALE AEFA :
<https://epale.ec.europa.eu/fr/blog/restitution-conference-epale-eaal-2510>

Articles parus sur le site échosciences : **www.echosciences-normandie.fr/articles/construction-d-ecosysteme-de-reconnaissance**
www.echosciences-normandie.fr/articles/des-badges-de-competence-sans-referentiels

Restitution de la rencontre thématique EPALE : coopérer et innover au niveau des territoires : **<https://epale.ec.europa.eu/fr/blog/rencontre-thematique-epale-cooperer-et-innover-au-niveau-des-territoires-restitutions>**